



Le Pape Léon XIV demande de prier « pour la protection de l'eau »

L'intention de prière du Pape pour le mois de septembre invite à reconnaître l'eau comme un don de Dieu et un droit « sans frontières ».

Cité du Vatican, le 1er septembre 2026. L'eau, « source de fécondité, de fraîcheur et d'espérance », comme le Pontife lui-même la désigne dans sa prière, est aussi, pour des millions de personnes, un bien rare, incertain ou inaccessible. C'est pourquoi le Pape Léon XIV consacre son intention **de prière du mois de septembre à la protection de l'eau**, en ce début du Temps de la Création. Par l'intermédiaire du [Réseau Mondial de Prière du Pape](#) – à travers la campagne [Prie avec le Pape](#) –, le Saint-Père invite les fidèles et toutes les personnes de bonne volonté à prier afin que l'humanité apprenne à préserver l'eau avec gratitude, justice et responsabilité, en reconnaissant en elle « **un droit sans frontières** ».

Dans sa prière, Léon XIV rend grâce au « Seigneur de la Vie » pour le don de l'eau, « symbole de ta grâce et de ton amour qui nous renouvelle par le Baptême ». Le Pontife demande pardon « de l'avoir transformée en marchandise, oubliant qu'elle est un don universel, un droit sans frontières », et exprime sa douleur **pour « tant de frères et de sœurs qui n'ont pas d'eau propre**, qui parcourent des kilomètres pour en trouver, qui tombent malades à cause de sa rareté ». La prière s'achève en demandant que l'Esprit transforme les fidèles en « pèlerins de l'essentiel », capables de vivre avec sobriété, de dénoncer le gaspillage et la pollution, et de défendre le droit de chaque personne « à boire sans peur, sans inégalité ».

L'eau: un droit encore menacé

L'intention du Pape s'inscrit face à une réalité confirmée par les données internationales. Selon le rapport [Progress on Household Drinking Water, Sanitation and Hygiene 2000-2024](#) du Programme commun de suivi (JMP) de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), présenté en août 2025, **2,1 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à une eau potable gérée en toute sécurité** – par exemple en raison d'un accès intermittent, insuffisant, trop coûteux ou trop éloigné –, et 106 millions de personnes dépendent directement des rivières, des lacs ou d'autres eaux de surface non traitées. Bien qu'entre 2015 et 2024 la couverture mondiale en eau potable gérée en toute sécurité soit passée de 68 % à 74 %, le même



rapport avertit que, [pour parvenir à un accès universel d'ici à 2030](#), les pays à faible revenu devraient progresser sept fois plus rapidement que leur rythme actuel.

Le manque d'accès à une eau sûre va également de pair avec l'absence d'assainissement et d'hygiène: 3,4 milliards de personnes ne disposent pas de services sanitaires gérés en toute sécurité, 1,7 milliard de personnes n'ont pas accès à des services d'hygiène de base à domicile, et 611 millions de personnes ne disposent d'aucune installation pour se laver les mains, [selon les données de l'OMS et de l'UNICEF \(août 2025\)](#). En outre, on estime que [1,4 million de décès par an](#) sont liés à une eau non sûre et au manque d'assainissement.

« Personne ne peut vivre sans eau, et personne ne devrait mourir par manque d'eau. »

Le Directeur international du Réseau Mondial de Prière du Pape, le Père Cristóbal Fones, SJ, a réfléchi au sens de cette intention: « L'eau est l'un des grands éléments essentiels à la vie, et l'accès adéquat à cette ressource engage également la dignité de chaque personne ainsi que la justice entre les peuples. Cette intention de prière nous invite à contempler la création, à en prendre soin et à regarder avec les yeux de Dieu ceux qui parcourent aujourd'hui des kilomètres pour obtenir un peu d'eau propre, puis à transformer ce regard en gestes concrets de sobriété, de soin et de solidarité. Personne ne peut vivre sans eau, et personne ne devrait mourir par manque d'eau. »

Une préoccupation constante du magistère pontifical

Le 1er septembre, le Pape inaugure la **Journée mondiale de prière pour la sauvegarde de la Création**, une date qui marque également le début du [Temps œcuménique de la Création](#), lequel s'achèvera le 4 octobre, fête de saint François d'Assise, sous le thème: « Eau vive ».

Ainsi, le thème du message du Pape pour cette Journée est: « De leurs épées ils forgeront des socs de charrue, et de leurs lances des faucilles » (Is 2, 4), dans lequel il souligne le lien entre les conflits armés et la dégradation de l'environnement. Ce n'est pas la première fois que l'intention de prière mensuelle est consacrée au soin de la Création. [En septembre 2025](#), par exemple, le Pape Léon invitait à prier « Pour notre relation avec toute la création », demandant de reconnaître la présence de Dieu dans « tout ce qui a été créé ».



La pénurie croissante d'eau douce, la pollution des ressources en eau et les inégalités dans l'accès à cette ressource essentielle à la vie affectent l'humanité de manière critique. Il est urgent d'apprendre à choisir un mode de vie plus simple, plus humain et plus profondément lié à notre mère la Terre. C'est ce que le Pape François demandait déjà dans [La Vidéo du Pape de septembre 2021](#), consacrée à l'intention de prière « Pour un mode de vie écologiquement durable », dans laquelle il invitait à adopter un mode de vie plus « sobre » et plus « durable ».

L'engagement de l'Église et de chaque personne

« Ce monde a une grave dette sociale envers les pauvres qui n'ont pas accès à l'eau potable, car cela revient à leur nier le droit à la vie, enraciné dans leur dignité inaliénable », rappelle la lettre encyclique *Laudato Si'* du Pape François. Le Réseau Mondial de Prière du Pape souligne que l'Église accompagne cet engagement par la défense de l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement, en promouvant des projets d'accès à l'eau dans de nombreuses régions où les populations en ont besoin, des campagnes de nettoyage ainsi que des activités d'éducation à la protection de l'eau et à l'hygiène. Tout cela en accordant une attention particulière aux zones rurales, aux écoles, aux communautés les plus pauvres, ainsi qu'aux personnes privées de liberté, aux migrants, aux personnes âgées dépendantes, aux personnes en situation de handicap ou vivant dans des zones de guerre.

L'intention de prière invite également à poser des gestes concrets au quotidien: prendre des douches plus courtes, réparer les pertes et les fuites d'eau, fermer le robinet lorsqu'il n'est pas utilisé, éviter de polluer les canalisations et les cours d'eau, consommer avec responsabilité et sobriété, et tisser des liens avec d'autres personnes et communautés engagées dans la préservation de l'eau.

À propos du Réseau Mondial de Prière du Pape

Le [Réseau Mondial de Prière du Pape](#) est une Œuvre pontificale confiée à la Compagnie de Jésus. Présent dans plus de 90 pays, il rassemble une communauté spirituelle de plus de 22 millions de personnes qui cherchent à vivre chaque jour dans la disponibilité pour collaborer à la mission du Christ. Au cœur de cette mission se trouvent les intentions mensuelles de prière du Pape, qui invitent à se concentrer sur les défis de l'humanité et de la mission de l'Église.

Fondé en 1844 sous le nom d'Apostolat de la Prière, il a été institué en décembre 2020 par le Pape François comme Fondation vaticane, et ses statuts définitifs ont été approuvés en juillet 2024.



En collaboration avec le Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral

Le Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral a été institué par le Pape François, par la Lettre apostolique en forme de *Motu Proprio Humanam Progressionem*, du 17 août 2016. Depuis le 1er janvier 2017, le Dicastère a vu confluer vers lui les compétences du Conseil pontifical Justice et Paix, du Conseil pontifical Cor Unum, du Conseil pontifical pour la Pastorale des Migrants et des Personnes en déplacement et du Conseil pontifical pour la Pastorale du monde de la Santé qui, à cette date, ont cessé leur mandat. Le Dicastère est donc appelé à exprimer la sollicitude de l'Église dans les domaines de la justice, de la paix et de la sauvegarde de la création, ainsi que dans ceux de la santé et des œuvres de charité.